



**GROUPE JEUNES (FERSEN)**

**SAISON 2018 - 2019**

ENCADREMENT : Q. COTON

NOMBRE SEANCES HEBDOMADAIRES "PROPOSEES" et OBLIGATOIRES: 6 à 8

Lundi - Mardi - Jeudi et Vendredi de 15h30 à 17h30 Mercredi de 14h à 16h - Samedi de 9h30 à 11h00

JEUNES 2<sup>ème</sup> année 1 séance le matin (à préciser en fonction de l'emploi du temps)

JEUNES 3<sup>ème</sup> année 2 séances le matin (à préciser en fonction de l'emploi du temps)

AGES CONCERNES : Filles nées 2007 et 2006 et Garçons nés en 2007 - 2006 et 2005

TEST D'ENTRÉE DANS LE GROUPE : sur décision de la commission sportive. Le maintien dans ce groupe sera remis en cause à chaque vacance scolaire. Si non respect des présences, de la participation aux compétitions, de l'investissement à l'entraînement, l'enfant pourra être dirigé dans un groupe loisir.

OBJECTIFS : accéder au groupe JUNIORS

COMPETITIONS: "OBLIGATOIRE" sur décision de l'entraîneur. Les compétitions départementales et régionales sont à la charge des parents. Pour toutes compétitions hors région, une participation aux frais d'hébergement à hauteur de 20 euros par jour vous sera demandée.

VACANCES SCOLAIRES : "OBLIGATOIRE" sur décision de l'entraîneur

MATERIEL OBLIGATOIRE : (en vente à la boutique du club)

1 bonnet du club - 1 planche - 1 pull-boy - 1 paire de palmes courtes - 1 tuba frontal - 1 paire de plaquettes - chaussure de sport, short et tee shirt

POUR TOUTES ABSENCES : [cna@cnantibes.fr](mailto:cna@cnantibes.fr)

DEBUT DES COURS : jeudi 6 septembre 2018

PIECES NECESSAIRES POUR INSCRIPTION :

- ✓ Un certificat médical de moins de 3 mois **sauf si inscrit en 2017/2018 certificat valide 3 ans**
- ✓ 1 photo d'identité
- ✓ A télécharger sur notre site internet [www.cnantibes.com](http://www.cnantibes.com) ou à retirer au bureau du club :
  - La fiche "Licence"
  - La fiche "autorisation parentale pour mineur"
- ✓ Le règlement de la cotisation 390€ par chèque (ordre CNA) ou espèce.

**Reconnais avoir pris connaissance du règlement de cette fiche de groupe :**

A Antibes le :

Signature (père, mère, tuteur légal)